

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4352 - Jeudi 06 Avril 2023 - Prix : 200 Fc

OPÉRATION EXPULSION :

La société civile dit non à l'expulsion massive des comoriens à Mayotte



ENERGIE

**Faut-il craindre une pénurie
de gazole ?**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

PRODUITS DE RENTE

Trois ministres rencontrent des acteurs de la filière vanille

Le lundi 3 avril dernier, s'est tenue au ministère de l'Economie une rencontre regroupant les ministres Houmed Msaidié de l'Agriculture, Mze Aboudou des Finances et Ahmed Bazi de l'Economie ainsi que les responsables de l'Office Comorien des Produits de rente (OCPR) avec des préparateurs et exportateurs de vanille. Il s'agissait de faire le point de la situation prévalant dans le secteur, dans une conjoncture quelque peu morose. Cette rencontre découle d'une initiative du ministre de l'Agriculture et répondait à une doléance des acteurs.

La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère studieuse dans la mesure où les uns et les autres ont exposé les problèmes et ensemble des pistes de

travail ont été tracées. Les échanges se sont focalisés sur deux grands points : à savoir comment aider les préparateurs à traverser la phase actuelle de difficulté d'accès aux marchés tout en faisant face aux obligations de leurs financeurs. Les importateurs présents ont fait l'historique de la filière en soulignant que depuis 2003, il y a eu une phase descendante de la filière. A cela il faut ajouter la crise qui a prévalu ces derniers temps même si l'on peut percevoir une certaine éclaircie.

Un certain nombre de sujets ont été aussi abordés comme la campagne 2023 avec la question de la double floraison de la vanille pour cette année qu'il faut surveiller pour garantir la qualité du produit, la certification, les subventions, les taxes, etc. Le ministre des Finances n'a pas manqué de rappeler les problèmes récurrents comme la question



Les trois ministres de gauche à droite Ahmed Bazi, Houmed Msaidié et M. Aboudou.

des créances bancaires, de la gestion des stocks et de l'endettement. Il a souhaité une plus grande coordination entre les acteurs du secteur dans

un contexte économique mondialisé.

A la fin de la rencontre, tout le monde s'est mis d'accord pour une

prochaine réunion. En attendant les exportateurs devront aller prospecter du côté des marchés éventuels en vue de proposer une fourchette pour la vente à l'export et les préparateurs devraient proposer de pistes pour le paiement des charges bancaires.

Il est ressorti aussi qu'il faudrait sortir du court terme et miser sur le long terme en travaillant avec le secteur de l'industrie et aussi restructurer les acteurs à l'export pour permettre à l'Etat d'avoir une vue claire des intervenants à l'export sur le marché local. Il convient de rappeler qu'actuellement plus d'une cinquantaine de tonnes sont en stock au niveau des exportateurs et de préparateurs, dans l'attente de clients éventuels. Alors que déjà, se profile à l'horizon la prochaine campagne de la vanille.

Mmagaza

ENERGIE :

Le gouvernement entend en finir avec le diesel d'ici 30 ans

La quatrième réunion du comité de pilotage du projet « Développement durable en Union des Comores à travers la promotion de la géothermie » s'est tenu mardi dernier à Moroni. La réunion s'était focalisée sur la présentation du rapport annuel 2022, et la présentation et adoption du plan de travail et du budget annuel 2023.

Pour mieux renforcer les capacités afin de réaliser le « Développement durable en Union des Comores à travers la promotion de la géothermie », le gouvernement comorien, de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures a organisé la

quatrième réunion du comité de pilotage du projet. La réunion s'est focalisée sur la présentation du rapport annuel 2022, et la présentation et adoption du plan de travail et du budget 2023, ainsi que les autres documents du projet dont un plan d'action genre, plan de communication, et plan de gestion des risques.

Ce projet vise à formuler un cadre politique réglementaire propice au développement et à l'utilisation de l'énergie géothermique à Ngazidja et à promouvoir l'investissement dans le développement des ressources géothermiques pour une production de base en électricité. Ce dernier va mobiliser près de 46 millions de dollars en financement multilatéral et privé au cours de sa

période de mise en œuvre de six ans. Et au cours de cette période, une centrale géothermique de base de 10 MW sera développée pour alimenter le réseau électrique à Ngazidja afin de remplacer le diesel actuellement utilisé.

« L'exploitation de la centrale géothermique produira environ 2 390 000 MWh d'électricité au cours de la durée prévue d'installation, soit 30 ans. Ce qui permettra au pays d'éviter l'émission de 1 882 125 tonnes de CO2 sur la même durée de vie de l'équipement sur 30 ans. Le projet atteindra cet objectif en introduisant un cadre propice à la promotion des investissements dans le développement des ressources géothermiques sur l'île de

Ngazidja, indique Mohamed Chaheir, directeur général du Bureau géologique des Comores BGC.

Pour cette année, l'accent est mis sur quatre points importants à savoir la validation politique et promulgation des cadres légaux et réglementaires des énergies renouvelables et du secteur minier, la mise en place d'une assistance technique pour mettre en place une stratégie de mobilisation des partenaires techniques et financiers pour les recommandations de la revue à mi-parcours, le renforcement des capacités et réalisation d'études techniques et enfin la mobilisation des partenaires, la sécurisation des engagements financiers et la mobi-

lisation d'autres financements additionnels nécessaires pour la réalisation des forages exploratoires.

Le secrétaire général adjoint du ministère de l'énergie Said Mohamed Nassur a montré son souhait de voir ce projet se réaliser. « Comme vous le savez, le gouvernement fait tout pour que la population puisse avoir l'électricité de manière régulière. Ce qui est difficile avec l'achat des hydrocarbures au niveau mondial. Nous espérons qu'avec ce projet, on va en finir avec les problèmes énergétiques qui frappent le pays », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

FISCALITÉ

Payement de la vignette, délai prolongé

Comme chaque année en cette période, c'est le branle-bas de combat pour les automobilistes à l'approche de la deadline (31 mars) pour le payement de la vignette. Un coup de pression insupportable, à la fois pour les services de domaine que pour les usagers. Des longues files d'atten-

te jusqu'à tard le soir, se forment aux abords du ministère des finances. Mais le délai serait prolongé pour quelques jours de plus.

C'est une marée humaine qui envahi la cour de l'AGID (Administration général des impôts et domaines)

tout les ans à la même période. Ce sont des milliers de dossiers d'imposition que les services domaniaux doivent traiter chaque année. Le souci pour les contribuables est d'éviter de tomber dans la période de pénalité qui débute au-delà du 31 mars. Mais comme chaque année, cette date est rarement respectée, le plus souvent par les usagers et un terrain d'entente est toujours trouvé pour permettre aux retardataires d'éviter la pénalité. Cette année n'a pas dérogé à la règle, mais cette fois c'est plutôt un problème technique qui a causé le retard. En effet, ces derniers jours les services concernés étaient frappés par un problème de connexion. « Notre direction a pris la décision de prolonger la date à cause des problèmes de connexion que nos services ont dû subir ces derniers jours », nous a rassuré Ibrahim Mohamed Taki, responsa-

ble au service domanial.

« Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas encore fixé une autre date, en tout cas les gens savent que la date limite était fixée au 31 mars. Cette prolongation est une façon de compenser les difficultés liées à la connexion internet », poursuit-il. La vignette pour rappel est une taxe prévue comme une obligation pour tout propriétaire de véhicule. « Tous les propriétaires de véhicules automobiles, de tourisme ou utilitaires doivent s'acquitter du paiement de la vignette automobiles et droit de stationnement », comme prévu à l'article 430 du code général des impôts.

Cette année les services de l'AGID s'attendent à une augmentation des recettes de la vignette en raison de l'augmentation du parc automobile et pas que. « Le parc automobile comorien à explosé,

mais il ne faut pas oublier aussi que l'année dernière la vignette n'a pas été payée. D'où notre satisfaction pour cette année », s'est-t-il réjoui.

La vignette varie selon le nombre de chevaux, mais il y a aussi la taxe diesel pour les voitures qui roulent au gasoil qui se retrouvent à payer beaucoup plus que les autres qui roulent à l'essence même avec le même nombre de chevaux. « Une voiture qui roule à l'essence paye 13 000 kmf de vignette alors que celle qui roule au diesel doit payer 25 000 kmf de plus pour la taxe diesel. En ce qui concerne les voitures électroniques, comme jusqu'à maintenant notre code ne les prend encore en compte, nous faisons ce qu'on appelle de l'assimilation et les faisons payer la vignette la moins », a conclu Ibrahim Mohamed Taki

AS Badraoui



OPÉRATION EXPULSION :

La société civile dit non à l’expulsion massive des comoriens à Mayotte

À quinze jours de l’opération Wuambushu, programmée par les autorités françaises, la société civile comorienne monte au créneau et dit non aux « déplacements forcés » en territoire comorien de Mayotte. Elle demande au gouvernement de se prononcer sur cette grave crise migratoire en perspective visant à expulser plusieurs milliers de comoriens résidant dans la quatrième île sous administration française.

Face au silence pesant des autorités sur la question de l’opération d’expulsion massive de comoriens résidant à Mayotte, programmée par les autorités d’occupation pour la fin de ce mois d’avril, le Comité Maoré et les

organisations de la société civile (Ngo’shawo, Ong Hifadhui, Afriyan, 3e Voix, Ctc, etc.) ont tenu hier mercredi 5 avril une conférence de presse pour dénoncer vigoureusement une opération qu’elles qualifient de « génocide ». « Non aux déplacements forcés en territoire comorien », lance dans la foulée, le président du comité Maoré l’avocat Me Attiki Ismael. Il estime que la France est dans l’inégalité sur le plan du droit international et du droit humanitaire.

« Cette expulsion est une déportation, un acte considéré comme un crime contre l’humanité. Nous sommes ici pour trouver une solution. Il s’agit d’un déplacement de force. Ce projet de destruction des bidonvilles, c’est un risque grave pour la

paix civile (...) Nous appelons à l’unité. Nous espérons que cette opération ne se fera pas. Nous condamnons fermement cette mainmise de la France », souligne-t-il.

De son côté, le président du Conseil des sages, l’ambassadeur Ahmed Thabit est revenu sur l’histoire pour montrer ô combien l’opération « Wuambushu » est illégale et dangereuse. À cela, il demande au gouvernement de se prononcer. « Il faut un dialogue qui sera parrainé par l’Union africaine et les Nations unies, entre la France et les Comores, afin d’étudier cette question avec sérieux », suggère-t-il, avant d’ajouter que « au cours de cette semaine, deux lettres seront envoyées à l’endroit du secrétaire générale de l’ONU et un autre à Moussa Faki

Mahamat de la commission de l’Union Africaine » pour une la recherche d’une solution acceptable.

Quant à la présidente de l’Ong Hifadhui, Rahamatou Goulam, elle fait savoir que cette opération entrainera des conséquences fâcheuses et dramatiques, et touchera particulièrement les femmes et les enfants. « Par ces motifs Hifadhui en qualité d’organisation de la société civile et lutte contre toutes formes de violences à l’égard des femmes et des enfants, dit non aux déplacements forcés, non aux expulsions massives et illégales des population natives des îles Comores », tonne-t-elle. La société civile ne compte pas en rester là, elle fera des coudes et des manches pour qu’enfin une solution soit retrouvée. Une réunion

avec les partis politiques se fera prochainement ainsi que d’autres actions.

Pour mémoire, l’opération Wuambushu est prévue pour débiter le 20 avril prochain, avant même l’Eid El Fitr, et elle vise à intensifier les arrestations, les expulsions et destructions de logements, dans l’objectif cynique de nettoyer l’île de ses habitants originaires des trois autres îles sœurs, considérés à tort comme « clandestins ». Le maintien sous administration française de Mayotte depuis 1975, est pourtant jugé illégal selon toutes les résolutions de l’ONU, qui reconnaît son appartenance à l’Etat comorien.

Andjouza Abouheir

ENERGIE

Faut-il craindre une pénurie de gazole ?

Les stations-services de la capitale ont été prises d’assaut tôt le matin d’hier mercredi par les automobilistes. Faut-il craindre une pénurie de carburant. A la société comorienne des hydrocarbures, on rassure sur la disponibilité du produit qui serait en quantité suffisante.

Y a-t-il assez de carburant notamment du gazole ? C’est la grande inquiétude des automobilistes qui ont été surpris le matin d’hier mercredi quand ils ont constaté que certaines pompes à carburant de la plupart des stations-service de la capitale ont été bâchées. Signe qu’une crise de carburant s’annonce. Les files d’attentes devant les stations-services n’ont pas contribué à apaiser la crainte.

« Je ne sais si ce qu’on nous a



raconté est réel, mais on nous a dit que la SCH a un problème. En se réveillant le matin, on a été surpris par les queues interminables devant les stations-services. On n’a pas été au courant d’un quel-

conque problème de carburant pour qu’on puisse se faire le plein », lâche Jack chauffeur de la ligne Moroni-Mbadjini.

« Pour moi, je dirai qu’il n’y a pas de carburant. Comment com-

prendre que la SCH disposant suffisamment des camions citernes pour la distribution alors que les stations n’ont pas reçu leurs quantités suffisantes. Donc là, il ne faut pas chercher loin. Il n’y a pas de carburant », renchérit Ali Moissi taximan. « C’est une punition que les autorités nous font subir. Je me demande pourquoi c’est toujours en période charnière comme le ramadan qu’on se trouve confronté à des pénuries multiples », a-t-il vociféré.

A la société comorienne des hydrocarbures, on nie toute crise liée à une pénurie de carburant. Pour eux la panique n’a pas lieu d’être étant donné que le carburant serait en quantité suffisante. Selon eux, les horaires d’approvisionnement dans les stations service changent et les livraisons s’effectuent exceptionnellement

durant ce mois béni, une fois par jour au lieu de deux. « Afin de permettre à nos équipes de livraison de partager des instants de recueillement et de prière auprès de leur famille, les livraisons s’effectuent exceptionnellement durant ce mois béni, une fois par jour au lieu de deux. Cet aménagement horaire et de distribution permettent à nos chauffeurs et aides livreurs qui reviennent tard la nuit, d’être constamment en communion un peu plutôt avec leurs familles respectives », avance un responsable de la SCH. Et d’ajouter : « Nous disposons de quantité pouvant suffire en attendant l’arrivée de la prochaine livraison ».

Maoulida Mbaé

PYRAMIDE DE PONZI :

Une comorienne suspectée d’être le cerveau d’une arnaque à 2 milliards de francs

Nazra S. est suspectée d’être le cerveau d’une affaire d’arnaque estimée à 2 milliards de nos francs. Arrêtée à Madagascar où elle a voulu s’installer avec sa petite famille selon nos informations, elle était attendue hier à Moroni. Parmi ses victimes, des personnalités politiques et au moins une institution de microfinance.

Une comorienne répondant au nom de Nazra S. et visiblement âgée d’une trentaine d’années est suspectée par les autorités judi-

ciaires d’avoir arnaqué près de 2 milliards de nos francs au moyen de la stratégie connue sous le nom de pyramide de Ponzi. Employée d’une institution de microfinances, elle a profité de sa position au sein du Conseil d’administration pour appâter ses victimes. Selon nos informations, elle promettait des bénéfices de 10% à ceux qui saisiraient « l’opportunité » d’investissement. Elle aurait sévit pendant 2 ans, non sans éveiller les soupçons de quelques personnes avisées.

Tout fonctionnait comme sur des roulettes. Elle avait réussi à

collecter des montants variant entre 5 millions de francs et 200 millions auprès de chacune de ses victimes, récupérant l’investissement de l’un pour verser en guise d’intérêts à l’autre. Son cauchemar commence quand un de ses clients a décidé de se retirer avec tout son argent. Ne sachant pas comment payer les autres, elle a décidé de prendre la poudre d’escampette avec toute sa famille le 02 avril dernier pour aller se réfugier à Madagascar. Elle a pu voyager avec une vraie-fausse identité. Des agents aux frontières sont suspectés de l’avoir aidée.

Malheureusement pour elle, elle a été appréhendée avec sa petite famille à Madagascar. Elle a été repérée grâce à la collaboration entre Antananarivo et Moroni. Elle devait être extradée hier aux Comores via Addis Abeba. L’on compte parmi ses victimes des personnalités politiques et militaires de premier rang. Mais elle aurait également des protecteurs au sein des mêmes sphères. Nous y reviendrons.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores

Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Maoulida Mabé

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariamama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SOCIÉTÉ

Uzuri wa dini poursuit ses actions de charité à Mohéli

L'association religieuse Uzuri wa dini a procédé samedi dernier à une distribution de kits alimentaires au profit des orphelins à Mohéli. C'est pour les soutenir en ce mois de ramadan. La cérémonie de remise s'est tenue dans la mardrassa Saïd Moilim litahfid-houl-kour'ani construite par l'association au quartier Islamique de Fomboni.

25 orphelins de différentes localités de Mohéli ont bénéficié ce samedi 01 avril d'un don alimentaire. C'est l'action de l'association Uzuri wa dini de Moussa Adame. Chacun de ces orphelins a eu droit à un kit alimentaire constitué d'huile, farine, sucre, savon, riz et tant d'autres denrées alimentaires régulièrement utilisées en ce mois de ramadan. Ce geste, selon les responsables, c'est pour aider les familles de ces



orphelins à mieux rompre leur jeûne. Et ce n'est ni la première ni la deuxième fois pour cette association caritative. La cérémonie de remise a eu lieu au quartier Islamique dans la mardrassa « Saïd Moilim litahfidhoul-kour'ani » construite par Uzuri wa dini l'année

dernière. La responsable de cette école coranique n'a pas manqué d'inciter les fidèles à multiplier les aumônes

au profit des jeunes ayant perdu l'un de leurs parents. « Nous ne devons jamais cesser de s'occuper des plus démunis y compris les orphelins car ce fut l'une des préoccupations de notre prophète Mouhammad (psl) de son vivant. Et chaque musulman est tenu de prendre exemple sur le comportement de notre prophète pour servir de guide » a conseillé Mme Chafaou Anziz, la maîtresse de la mardrassa. L'association Uzuri wa dini, pour rappel, s'investit beaucoup dans le développement et l'enseignement religieux dans le pays. À Anjouan comme à Ngazidja et à Mohéli, cette association s'occupe des orphelins, organise des concours de lecture du coran et construit des écoles coraniques avec prise en charge symbolique de leurs maîtres.

Riwad

RAPPORT DE LA GENDARMERIE :

230 accidents de la route dont 30 mortels en 2022

Dans un rapport publié sur sa page officielle, la gendarmerie nationale dresse un bilan négatif. L'année 2022 a été marquée par les multiples accidents de la circulation. L'on note 230 accidents dont 30 mortels.

Dans ses missions, la gendarmerie a dressé un bilan noir sur la circulation routière, une manière de mieux sensibiliser la population sur les accidents graves de la route. Selon elle, en 2022,

sur 230 accidents comptabilisés, 31 personnes ont trouvé la mort, 163 personnes ont été blessées et 37 dégâts matériels notifiés. Une situation inquiétante qui mérite l'implication de tous puisque l'année dernière la même institution avait enregistré 332 accidents et 32 décès sur les routes. Les raisons probables de ces accidents sont entre autres l'excès de vitesse, le manque de contrôle dans certains axes routiers, l'état des routes. Même si ces derniers temps, des campagnes de sen-

Concernant les agressions sexuelles, elles sont en baisse. En 2022, la gendarmerie a enregistré 244 cas d'agression sexuelle contre 297 cas en 2021. L'île de Ngazidja comptabilise à elle seule 87 cas, 106 cas à Anjouan et Mohéli 51 cas. Rappelons qu'en 2021, 170 cas avaient été enregistrés rien qu'à Ngazidja contre 78 à Anjouan et 49

à Mohéli. Le pays s'est engagé dans la lutte contre les agressions sexuelles et des mesures drastiques ont été entreprises afin de lutter contre ce fléau. Une loi a été adoptée et promulguée afin de punir sévèrement les auteurs de ces crimes. Depuis, la parole semble se libérer.

Andjouza Abouheir



BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom _____

Prénom _____

Adresse postale _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois ☐ Montant : _____

6 mois ☐ Montant : _____

12 mois ☐ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces ☐

Chèque ☐ n° _____

Virement bancaire ☐ réf. : _____

Monon le _____

Signature : _____

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

AÉROPORT MPSI :

Lancement des travaux de réhabilitation de la zone d'arrivée

Une cérémonie de pose de première pierre des travaux d'extension de la zone d'arrivée a eu lieu dans la matinée de ce lundi 3 avril. Le directeur général des aéroports des Comores parle d'un chantier estimé à hauteur de 350 millions plus une installation des escaliers métalliques estimé également à 100 millions.

D'ici 6 mois, l'Union des Comores aura une nouvelle vision au niveau de l'aéroport Moroni prince Saïd Ibrahim, notamment sur la zone d'arrivée. Le ministre des transports aériens et maritimes, au côté du directeur général des aéroports des Comores ont lancé le chantier de réhabilitation de la zone d'arrivée de l'aéroport international. « L'aérogare a été construit pour une durée de cinq ans. Nous avons constaté qu'en cinq ans, le trafic a augmenté. Nous sommes en train de rattraper un peu le trafic pour être en mesure de traiter les passagers qui arrivent », fait savoir le directeur général des Aéroports des Comores (Adc) Maamoune Chakira qui s'est réjoui des actions engagées sur l'ensemble des aéroports des Comores. Il précise que les travaux vont se faire à



deux niveaux, sur le plan latéral par une augmentation de la surface disponible pour les passagers et sur le plan vertical afin de créer une mezzanine pour faciliter l'enregistrement des passagers. « La cons-

truction et l'aménagement de l'espace sont estimés à 350 millions de francs et les escaliers métalliques à 100 millions. Nous envisageons élargir le tapis roulant des bagages », annonce le directeur général, tout

en précisant que 50% de ces fonds proviennent de l'aéroport, et les 50% restants proviennent du gouvernement et d'un prêt contracté auprès des banques.

Quand au ministre Bianrifi

Tarmidhi, il trouve que le projet est mis en place dans le but de faciliter les conditions des passagers une fois arrivés à l'aérogare. D'après le ministre, il s'agit d'une continuité des travaux du chantier déjà lancé concernant la zone départ. « Maintenant nous sommes en train de faire la zone d'arrivée », se réjouit le ministre premier pour qui ce projet est « une bonne idée car le nombre des passagers et les vols augmentent, il faut donc élargir l'espace en vue de les accueillir dans de bonnes conditions tout en améliorant la qualité du service des bagages », indique Bianrifi Tarmidhi.

Il faut rappeler au passage que ces travaux sont assurés par une entreprise comorienne dirigée par le responsable d'ArchiBat des Iles, Mohamed Soule. « D'ici trois mois, nous allons libérer les rez-de-chaussée. Et les parties restantes, nous prévoyons de les compléter dans les trois mois qui suivront. Autrement dit, nous pensons aller un peu plus vite en vue d'exécuter ces travaux dans une durée de six mois comme mentionné dans le cahier de charges », précise-t-il.

Ibnou M. Abdou

TAEKWONDO

Des phases régionales après l'Aïd-El-Kébir

Aux Comores, comme dans la plupart des pays musulmans, les activités sportives sont sensiblement réduites durant le mois sacré de Ramadan, les Comores ne font pas exception. Pour revenir aux compétitions, la Fédération Comorienne de Taekwondo compte organiser les phases régionales du championnat après l'Aïd-El-Kébir.

"Comme d'habitude, la Fédération Comorienne de Taekwondo tient son championnat régional à la sortie du mois de Ramadan et le championnat national au retour des pèlerins, deux fêtes qui coïncident avec des petites vacances scolaires de nos athlètes », c'est en tout cas ce que nous a confié le président de la Fédération

Me Atick Ismaël.

Très en vue ces derniers temps grâce aux performances de certains athlètes comoriens évoluant à l'étranger, le Taekwondo reste pourtant peu développé au niveau national même si les dirigeants de la discipline ne désespèrent pas de voir les choses évoluer dans le bon sens. « Les responsables du Taekwondo ressentent la volonté des dirigeants du sport au niveau national de vouloir accompagner nos athlètes et leurs encadreurs dans leur développement », dit-il.

Art martial né en Corée, le Taekwondo reste à nos jours le seul sport de combat olympique où les athlètes peuvent utiliser les pieds au combat, une fierté pour le président de la Fédération. « Ce n'est pas par hasard que notre discipline soit parmi les disciplines olympique car

c'est un art véhiculant un message de paix et de tolérance », précise-t-il.

La phase nationale du championnat sera l'occasion pour les dirigeants du Taekwondo comorien de faire une pré-sélection en vue des prochaines échéances notamment les jeux des îles 2023. « Après la phase nationale, cinq athlètes présé-

lectionnés aux Comores seront rejoint par d'autres compatriotes qui évoluent à l'étranger pour constituer l'équipe qui va défendre le drapeau national lors des jeux des îles de l'Océan Indien et d'autres échéances continentales et mondiales », avance-t-il. Si le président n'a pas fait de détail sur les compatriotes qu'il vise, on pense aisément

qu'il veut particulièrement parler des sœurs ADAM, Maissane qui vient d'être sacrée championne de France de sa catégorie mais surtout d'Ikona (18 ans) qui a déjà déclaré sa flamme à son pays d'origine qu'elle veut représenter au plus haut niveau international.

AS Badraoui

Magasin NARDASSI Houmadi

COMMUNIQUE

À notre grande surprise, nous avons eu connaissance ce mercredi 5 avril 2023 d'écrits relayés sur les réseaux sociaux et notamment sur la page Facebook FM citant nommément le patron des établissements NARDASSI parmi les probables victimes d'une présumée affaire d'arnaque financière révélée ces derniers jours dans les médias nationaux. Les établissements NARDASSI tiennent ainsi, à travers le présent communiqué, à apporter au grand public et nos chers clients un démenti formel par rapport à ces allégations non fondées qui risquent de porter atteinte à l'image de notre entreprise. Les établissements NARDASSI ne sont impliqués ni

de près ni de loin à cette présumée affaire que nous apprenons sur les réseaux sociaux. Nous nous réservons le droit d'engager une procédure judiciaire si de telles assertions devraient continuer à être propagées.

Nous remercions le public ainsi que toute notre clientèle de la confiance qu'ils nous apportent chaque jour.

Magasin NARDASSI Houmadi
MORONI-Albalad

Whatsapp : + 269 442 49 59

Mail : magasinnardassi@gmail.com

Facebook : MagasinNardassi

14 Ramadan 1444

Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Avril 2023

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 08mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 14mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib: 18h 11mn

Incha: 19h 25mn



Les imaginaires chez le Comorien et construction identitaire (1ère partie)

Comprendre le fonctionnement de nos institutions de la famille, base de la société, à l'Etat, forme organisée de la nation, en passant par les institutions intermédiaires dont je ne saurais citer ici tous les noms, est l'ambition que je poursuis dans cet article destiné à un public large et diversifié. Cette réflexion se veut être l'expression complémentaire d'un non-dit et d'un non-osé ressenti au cours de la dernière conférence publique tenue sur la Place Badjanani par un jeune doctorant en sociologie urbaine, en l'occurrence Salec Halidi Abdérémane, sur le thème de « Moroni, ville héritage et bidonvilles contemporains ». Un sujet qui a suscité autant de passion que des interrogations restées encore sans réponse.

Dans la société comorienne comme dans toute société, « l'individu et les groupes se construisent leur identité autant à travers leurs actes que les représentations qu'ils s'en donnent. Ces représentations témoignent donc des imaginaires collectifs qui sont produits par les indivi-

du vivant en société et témoignent à leur tour des valeurs qu'ils se donnent en partage, dans lesquelles ils se reconnaissent et qui constituent leur mémoire identitaire ».

Pour mieux cerner le fonctionnement de la société comorienne, il convient donc de plonger en profondeur dans les imaginaires des comoriens qui représentent ce "au nom de quoi" les identités, nationale ou collective, se construisent. Ces imaginaires, chez nous les insulaires, sont aussi nombreux que complexes et leur compréhension est plus que jamais indispensable si les comoriens que nous sommes veulent s'éviter des drames que d'autres sociétés ont connus dans leur histoire et qui sont dus à des revendications « communautaristes » souvent meurtrières.

Il y a les imaginaires se rapportant à l'espace, témoignant de la façon dont les individus d'un groupe social se représentent leur territoire, s'y meuvent, le structurent en y déterminant des points de repère et s'y orientent. Dans quelle mesure, à l'in-

verse, l'extension du territoire, son relief, son climat influent sur les comportements et les représentations des individus y vivant. Pour comprendre le comportement des comoriens face à toutes ces questions qui le tourmentent quand il s'agit de la gestion de l'espace, il faut le représenter à l'image d'un volcan - Karthala - qu'on croit endormi alors qu'il bouillonne en son fond. Autrement dit, les comoriens agissent et se comportent à l'image d'une mer ou d'un océan au calme plat mais capable de se transformer en tempête. En effet, on leur apprend ou qu'ils ont conscience de leur appartenance à une Nation une et indivisible qui dispose d'un corps consistant dans son sol et dans les hommes qui vivent sur ce sol formé de quatre îles (Ngazidja, Ndzuani, Maoré et Mwali) et qui dispose également d'une âme formée par une histoire, une langue, une culture et une religion communes mais l'on a le droit de se demander si son comportement ne porte pas les stigmates de cette géographie divisant et divi-

sée, source des identités collectives ou insulaires.

Partout quand les hommes éprouvent de l'amour pour leur nation, celle-ci devient ce qu'on convient d'appeler la Patrie pour laquelle ils sont prêts à mourir quand elle est menacée. Le comorien, « Mmassiwa », lui, « placerait » son île ou son village avant la nation quand et surtout il constate que celle-ci est abandonnée et inorganisée en l'absence de l'Etat qui est défini comme la nation organisée et administrée. Un bon citoyen peut mourir pour sa nation si l'état qui en est son organisateur joue son rôle en assurant le bien-être de tout un chacun au sein de la nation. Faute de quoi, les citoyens se replient sur eux-mêmes développant des straté-

gies de différenciation sur la base des valeurs-refuges qu'ils arrivent des fois à fustiger si tout va pour le mieux en eux. Et c'est bien ce paradoxe là qui heurte le bon sens qui, en toute bonne logique, situe la Nation organisée, en d'autres termes l'Etat au dessus de tout. Car aucune autre institution locale, soit-elle, ne peut se prévaloir le droit de se placer au dessus de celui de l'Etat qui demeure à jamais la première institution, par excellence, de la nation.

Par **MOHAMED DJALIM Ali**
Enseignant-chercheur à la Retraite

(Suite dans notre prochaine édition)

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

FORMATION : CERTIFICATION EN DROIT OHADA & COMESA

Appel à Candidatures

Le Club régional OHADA océan indien a obtenu une aide du Programme européen de coopération régionale Interreg et a l'intention d'utiliser une partie de cette aide pour supporter une formation en droit OHADA & COMESA aux Comores et ce en partenariat avec :

- L'UNIDA (www.ohada.com)
- ACP Légal Océan Indien
- La CCIM – Cheffe de file

La formation réunira 40 bénéficiaires comoriens dont des étudiants et des professionnels.

Conditions d'éligibilité

Conditions générales :

- Bac + 3 en Droit
 - Français écrit et parlé courant
 - Des notions en matière de Droit commercial, Droit civil
- Conditions spécifiques pour les candidats récemment diplômés
- Diplôme de Bac+ 3 délivré depuis moins de trois ans
 - Moins de 30 ans au 1er novembre 2022

Conditions spécifiques pour les candidats professionnels

- Expérience professionnelle probante de trois ans ou plus dans le domaine juridique ou judiciaire
- Moins de 45 ans

Pièces à fournir

La sélection se fait sur dossier, dans lequel doivent être impérativement joints :

- 1- La copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- 2- Le curriculum vitae précisant les études, les expériences professionnelles et les centres d'intérêts
- 3- Une lettre de motivation devant démontrer la pertinence de la formation avec le projet professionnel envisagé
- 4- Le relevé de notes des années universitaires antérieures
- 5- La copie certifiée conforme des diplômes

Dépôt des dossiers de candidature : Du 28 Mars au 14 Avril 2023 Téléchargez

Dépôt des candidatures

L'ensemble des pièces à fournir sont à faire parvenir, à une des adresses suivantes :

- **Chambre de commerce de Ngazidja (auprès de la secrétaire du Président 339 5144)**
- **Direction de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie 332 85 78)**
- **ComCoworking (Moroni Mangani 361 24 13)**
- **ComorLab (Secrétariat – Moroni Malouzouni 446 22 52)**
- **Cabinet Maître Ascandar (Moroni Dar Sanda 351 45 02)**

Et à envoyer, **en fichier pdf unique selon l'ordre de mention dans le présent appel à candidatures, à contact@club-ohada-roi.org**, en objet « FCDOC »

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Maître Ascandar : 351 45 02